



CC du Clermontois (Siren : 246000376)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Clermont
Arrondissement	Clermont
Département	Oise
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	27/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Alex SEGHERS

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 rue Henri Breuil
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60600 CLERMONT
Téléphone	03 .4 4. 50 .8 5. 00
Fax	03 .4 4. 50 .3 9. 29
Courriel	accueil@pays-clermontois.com
Site internet	www.pays-clermontois.com

### Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	38 282
-----------------------------	--------

Densité moyenne 243,54

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Agnetz (216000075)	3 140
60	Ansacq (216000166)	277
60	Breuil-le-Sec (216001065)	2 516
60	Breuil-le-Vert (216001073)	3 036
60	Bury (216001164)	3 048
60	Cambronne-lès-Clermont (216001206)	1 089
60	Catenoy (216001297)	1 069
60	Clermont (216001560)	11 066
60	Erquery (216002139)	600
60	Etouy (216002238)	832
60	Fitz-James (216002329)	2 396
60	Fouilleuse (216002451)	120
60	Lamécourt (216003426)	224
60	Maimbeville (216003723)	379
60	Mouy (216004341)	5 330
60	Neuilly-sous-Clermont (216004465)	1 710
60	Nointel (216004598)	1 035
60	Rémécourt (216005223)	96
60	Saint-Aubin-sous-Erquery (216005629)	319

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Etude, mise en oeuvre et gestion du service d'alimentation eau potable ; Création et entretien des bornes à incendie</i>
<i>Création et entretien des réserves artificielles pour lutter contre l'incendie</i>
- Assainissement collectif
<i>Etude, mise en oeuvre et gestion des services d'assainissement</i>
- Assainissement non collectif
<i>Etude, mise en oeuvre et gestion des services d'assainissement</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Etude, mise en oeuvre et gestion du service d'enlèvement des ordures ménagères</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Etude, mise en oeuvre et gestion du service de traitement des ordures ménagères</i>

## Sanitaires et social

## - Action sociale

*Gestion, conjointement avec le centre hospitalier interdépartemental, de la crèche de Clermont (2 rue des Finets) ; Politique globale en faveur de la petite enfance (0-6 ans) - construction, gestion d'une structure multi-accueil : maison de la petite enfance regroupant l'accueil régulier ou occasionnel des enfants de 0 à 6 ans ainsi que le réseau d'assistantes maternelles (RAM) qui couvrira l'ensemble des communes de la communauté de communes. (les autres missions en direction de la petite enfance tels l'accueil péri et post scolaire, centre de loisirs sans hébergement.... demeurent de la compétence exclusive des communes) Portage des repas à domicile*

## Politique de la ville

## - Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

*Dispositif contractuel d'insertion économique, sociale et professionnelle, des personnes privées d'emploi (PLIE)*

## Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

## - Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

*Mise en oeuvre et gestion d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention la délinquance (CISPD)."*

## Développement et aménagement économique

## - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques : Zone d'activités de Breuil le Sec, zone de Fitz James (la croix rouge et le parc d'activités Clermontois Centr'Oise), zone de la croix verte à Agnetz*

## - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

## - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Immobilier d'entreprises sur les zones d'activités communautaires*

## Développement et aménagement social et culturel

## - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels sis à Clermont : le cinéma, le centre d'animation et de loisirs, l'école de musique*

## - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs : les salles de sports Michel Monard, Guy Boulet, Frison Roche, Colette Besson, André Marc Gazeau, Charles Gachlin, Centre d'arts martiaux Louis Sanson, le centre aquatique, la plate-forme sportive de Cambronne lès Clermont*

## - Etablissements scolaires

*Participations financières aux dépenses des collèves*

## Aménagement de l'espace

## - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*schéma de cohérence territoriale*

## - Schéma de secteur

*Schéma de secteur*

## - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Zones d'aménagement concerté d'IC : ZAC de la ferme des sables*

## - Transport scolaire

*1 Transport à destination des salles de sports construites et gérées par la communauté de communes : Transport des élèves scolarisés dans l'une des écoles publiques dans le cadre des activités sportives, sous réserve que les conditions cumulatives suivantes soient remplies : La commune d'implantation de l'école à une population inférieure ou égale à 2 000 habitants ; La commune d'implantation de l'école ne dispose pas sur son territoire d'une salle de sports ; Les élèves concernés sont ceux qui suivent l'enseignement obligatoire et qui appartiennent à une des classes suivantes : grande section de maternelle et l'ensemble des classes relevant du cycle élémentaire. 2 Transport à destination du centre aquatique construit et géré par la communauté de communes : Transport d'élèves scolarisés dans une des écoles publiques*

ou privées dans le cadre de l'apprentissage obligatoire de la natation. Les élèves concernés sont ceux qui suivent l'enseignement obligatoire et qui appartiennent à une des classes suivantes : grande section de maternelle ou ensemble des classes relevant du cycle élémentaire.

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Voirie d'IC : les voiries et giratoires associés au carrefour de Neuilly sous Clermont, Breuil le Vert sur la départementale 1016*

- Parcs de stationnement

*Parking créé sur une partie des parcelles cadastrées Z 20, 21, 24, 25, 124, 125 à Agnetz (zone du Patis)*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Politique du logement et du cadre de vie : programme local de l'habitat*

#### Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Aménagement du territoire, Charte de Pays*

- Gestion d'un centre de secours

*Contribution au service départemental d'incendie et de secours (centre de secours transféré au SDIS)*

- NTIC (Internet, câble...)

*Etude, coordination et suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut débit sur son territoire. L'étude de l'établissement des réseaux de communications électroniques inclut l'élaboration, la mise en oeuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux. Le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales et notamment l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques ainsi que toutes les opérations qui y sont liées, la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée.*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

*Création, aménagement, entretien et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyages de 25 places*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	Syndicat mixte Oise verte environnement (SYMOVE) (256004961)	SM fermé	258 635
60	Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des eaux usées de la région de Sacy le Grand (256003757)	SM fermé	26 279

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)